



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

PLANIFICATION
STRATÉGIQUE

P. 4

Vol. 12 - N°7
14 DÉCEMBRE 2022



À CONSERVER!
VOTRE CALENDRIER
ANNUEL DES COLLECTES
À L'INTÉRIEUR.



Vol. 12 - N°7
14 DÉCEMBRE 2022

04
GRAND
DOSSIER

05
ACTUALITÉS

07
CALENDRIER
DES
COLLECTES

09
PRÉVENTION

10
BVA

15
AVIS
PUBLICS



MOT DU MAIRE

Chers Beauharlinoises et Beauharlinois,

Il y a maintenant un an que vous m'avez élu maire. Cette année a été bien remplie et a confirmé ma volonté de travailler en équipe afin d'assurer la saine gestion de la ville. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil municipal de leur écoute et de leur volonté de collaborer vers un même but : améliorer et assurer la qualité de vie des citoyens.

Nos premiers mois de travail démontrent notre détermination à faire de Beauharnois une ville de choix pour ses citoyens. Vous avez été nombreux à participer aux activités gratuites offertes par la Ville et aux efforts de dynamisation. Dès notre arrivée en poste, le conseil et moi avons travaillé à créer un organisme visant à revitaliser le Bois Robert et nous avons collaboré avec le conseil d'administration du musée de la Pointe-du-Buisson afin d'offrir l'accès gratuit à l'ensemble des citoyens. Nous sommes très fiers du travail effectué en si peu de temps.

Nous avons également mis les bases en place pour les travaux d'infrastructures qui seront réalisés dans les prochaines années, en plus des investissements majeurs qui ont été annoncés. L'année a été consacrée à la planification de ces projets. Je tiens d'ailleurs à remercier les employés de la Ville pour leurs efforts à les réaliser.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration du budget 2023 que nous prévoyons adopter en décembre, et je vous assure que ce ne sont pas les projets qui manquent ! Au cours de la prochaine année, le conseil adoptera une planification stratégique qui se vaudra le reflet des consultations que nous aurons achevées auprès des différents intervenants et partenaires de la Ville, notamment vous, chers concitoyens et concitoyennes. Je vous invite à participer en grand nombre pour nous faire connaître vos préoccupations et votre vision de notre ville.

Je vous souhaite de passer de très joyeuses Fêtes avec vos proches, du bonheur et de la santé pour l'année à venir. Au plaisir de vous voir bientôt !

Alain Dubuc – Maire

MOT DU CONSEILLER

Bonjour à toutes mes concitoyennes et à tous mes concitoyens,

Un an est passé depuis l'élection, et que dire ? Merci pour votre confiance. Je peux vous confirmer que ce fût une grosse année, mais je suis très fier du travail accompli avec mes collègues au sein du conseil municipal et je souhaite réitérer mon engagement à faire ce qui est le mieux pour la Ville.

Je suis aussi très fier du projet de la revitalisation du Bois Robert qui est en cours depuis quelques mois et de la création d'un organisme mandaté pour prendre en main l'entretien de cet endroit tellement fréquenté par les amateurs de plein air. J'ai aussi été témoin du plaisir de plusieurs d'entre vous qui avez découvert et visité le musée d'archéologie de la Pointe-du-Buisson, dont l'accès est redevenu gratuit pour tous.

Néanmoins, tout ne se passe pas toujours comme prévu. Malgré le fait qu'aucune entreprise n'ait répondu à l'appel d'offres pour le branchement temporaire des puits dans le secteur Melocheville, nous sommes activement à la recherche de solutions et nous n'abandonnons pas les démarches. Soyez assurés que vous serez informés en temps réel des avancements de ce dossier.

Les projets prévus pour les prochains mois sont très prometteurs. Le plan directeur des parcs et espaces verts, dont fera sans aucun doute partie l'aménagement des parcs Bourcier et Riverain, nous permettra d'avoir une vision claire de l'avenir de ces lieux et des besoins de la population.

Aussi, je peux vous assurer que nous travaillons très fort à la coordination des futurs travaux de la rue Ellice et du chemin Saint-Louis. La planification s'amorce et nous pourrons, dans un proche avenir, nous offrir une artère principale accueillante de qualité respectant nos engagements envers les entreprises qui s'implantent chez nous.

Enfin, je suis impressionné de voir tout ce qui prend place dans le parc industriel, qui arrive maintenant à maturité. Nous avons de quoi être très fiers.

Sur ce, je vous souhaite d'être entourés de ceux que vous aimez et de passer un excellent temps des Fêtes rempli de joie et de santé. Beaucoup de bonheur et de grandes réussites pour 2023 !



Alain Savard
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 334
alain.savard@ville.beauharnois.qc.ca

RÉGLEMENTATION

Certificats d'occupation d'usage

Les gens désirant ouvrir un commerce, qu'ils soient locataires ou propriétaires, doivent se renseigner au Service de l'occupation du territoire pour savoir si l'usage est permis à cet endroit. Il est essentiel de le faire avant de prendre des engagements pour votre projet.



GRAND DOSSIER

DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023 – 2028

En octobre dernier, la Ville a entamé une démarche afin d'identifier les priorités et les objectifs des prochaines années ainsi que les actions porteuses pour offrir un milieu de vie attractif et durable. Ce plan sera le fruit d'un processus rigoureux d'analyse et sera basé sur des consultations publiques menées auprès des citoyens, employés, organismes et entreprises du milieu.

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ?

- C'est une démarche dont l'objectif est de se donner une vision claire de ce que l'on souhaite devenir en définissant quels seront les priorités et chantiers de travail des prochaines années ;
- C'est un moment privilégié de consultation, de réflexion et de communication avec l'ensemble des partis touchés, internes et externes, pour nous aligner sur des objectifs communs.

POURQUOI ENTREPRENDRE UNE TELLE DÉMARCHE ?

Le territoire évolue et on doit constamment faire face à des défis et à de nouvelles tendances qui ont des impacts sur les services rendus aux citoyens, comme la croissance soutenue de la Ville depuis une dizaine d'années, par exemple. Établir une planification stratégique nous permettra de mieux nous préparer à affronter ces défis et d'orienter nos actions futures de manière cohérente et responsable.

COMBIEN DE TEMPS DURERA L'EXERCICE ?

Le processus a débuté en octobre 2022 et se déroulera jusqu'en juin 2023.

POURQUOI ÊTES-VOUS SOLlicitÉS DANS CETTE DÉMARCHE ?

Pour participer au projet collectif de votre communauté et pour influencer le développement du territoire. Cette démarche étant basée sur la mobilisation du milieu, la Ville souhaite donc recueillir le point de vue du plus grand nombre.

QUAND ET COMMENT SERONS-NOUS CONSULTÉS ?

Les consultations citoyennes se tiendront en février et en mars 2023. Suivez-nous sur nos différentes plateformes pour rester informés des dates et des invitations pour chacun des groupes.

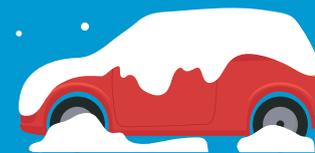
Ceux qui souhaitent démontrer leur intérêt pour ces ateliers peuvent nous le signifier en remplissant le court formulaire disponible sur notre site Internet au ville.beauharnois.qc.ca/planif-strategique-2023-2028.

QUELLE SERA LA SUITE ?

Une fois le plan stratégique adopté par le conseil municipal, il sera présenté aux différentes parties prenantes ayant participé au processus et il servira, bien évidemment, de référence dans la prise de décisions futures !

ACTUALITÉS

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT



Le stationnement hivernal de nuit sera parfois permis dès cet hiver à Beauharnois

Le stationnement de nuit demeurera interdit (entre 1 h et 7 h, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril inclusivement) sauf lors des levées d'interdiction. À partir du 1^{er} décembre, la Ville émettra un avis lorsqu'aucune opération de déneigement ne sera en cours ou ne sera planifiée.

Les citoyens ont la responsabilité de s'informer quotidiennement pour savoir si l'autorisation est en vigueur ou non.

- Site Internet de la Ville : ville.beauharnois.qc.ca/info-neige;
- Ligne Info-neige dédiée : 450 429-3546, option 2;
- Page Facebook et compte Twitter de la Ville.

Cette autorisation ne s'applique pas aux endroits où la signalisation interdit déjà le stationnement durant le reste de l'année.

Des contraventions pourront être données aux contrevenants.

Pour faciliter les opérations, il est toujours préférable de libérer la voie publique après une chute de neige, et ce, tant que le déneigement n'est pas complété.

DÉNEIGEMENT

Pour la sécurité de tous

- Ne pas repousser la neige dans la rue ou sur le trottoir ;
- Protégez vos biens contre la neige qui sera soufflée sur votre terrain ;
- Gardez les bornes-fontaines dégagées ;
- Gardez les bacs de déchets sur votre terrain en tout temps ;
- Déneigez les toitures en pente à proximité des voies publiques ;
- Soyez attentifs aux véhicules de déneigement.

Partageons la route !

OCTROI DU MANDAT

**Analyse du portrait
de la Ville et diagnostic**

Novembre
à décembre 2022

Réflexion

Janvier à mars 2023

**Rédaction et
approbation du plan
stratégique**

Avril à juin 2023

PRÉSENTATION DU PLAN

CONSIGNES POUR LES COLLECTES

- Sortez votre bac avant 7 h, le jour de la collecte ;
- Placez votre bac en bordure de la route, dans votre entrée ou sur le gazon. Ne placez pas votre bac dans la rue ni sur le trottoir ;
- Les roues et les poignées doivent être orientées vers la propriété ;
- Laissez un espace de 60 cm (2 pieds) entre les bacs ou tout autre objet entourant le bac ;
- Pour les demandes de nouveaux bacs, les citoyens doivent contacter le Service des travaux publics de la Ville.

📍 Pour des questions, plaintes ou commentaires concernant les collectes ou pour les bris de bacs, communiquez directement avec le service environnement de la MRC de Beauharnois-Salaberry : 450 225-5055 ou environnement@mrcbhs.ca.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Rappel de la réglementation

NOUVEAU

Il ne sera plus nécessaire de s'inscrire pour se prévaloir de la collecte des **encombrants**. Les 4 collectes annuelles se font le même jour que la collecte des ordures ménagères, dans chacun des secteurs.

- Limite de deux articles par adresse, référez-vous à la liste des items acceptés disponible en ligne ;
- Au plus tôt, déposez vos articles volumineux en bordure de rue à 17 h, la veille de la collecte ;
- Les articles doivent mesurer plus d'un mètre et peser entre 25 et 45 kg (55 et 100 lb) ;
- Les articles contenant du fréon et les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés et doivent être ramenés à l'écocentre.

SAVIEZ-VOUS QUE les items ramassés lors de cette collecte sont destinés à l'enfouissement ? Avant de disposer de vos articles, pensez à les ramener à l'écocentre ou à les recycler.

LÉGENDE – TYPES DE COLLECTES

- Collecte des ordures
- Collecte des matières organiques
- Collecte du recyclage
- Collecte des plastiques agricoles
- Collecte d'encombrants
- Collecte de sapins
- Collecte des surplus de carton
- Collecte de branches
Afin de prévoir cette collecte, communiquez avec le Service des travaux publics, au 450 225-0650, avant 16 h, le jeudi précédent la collecte.

N'oubliez pas que les feuilles et les résidus verts sont ramassés avec le bac brun. Vous pouvez déposer les petites quantités directement dans le bac et les plus grandes quantités dans des sacs en papier ou dans un contenant avec un **V** inscrit à l'avant.

Votre bac brun doit absolument se trouver en bordure de rue avec vos sacs et vos contenants pour que la collecte soit effectuée.

SECTEURS

- EST/OUEST (Maple Grove et Melocheville)
- CENTRE (Beauharnois)



CALENDRIER DES COLLECTES – SECTEUR CENTRE (Beauharnois)



IMPORTANT : La collecte des déchets se fera les vendredis dès janvier 2023.

JANVIER 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2023						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2023						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Collecte des ordures |
 Collecte des matières organiques |
 Collecte du recyclage |
 Collecte des plastiques agricoles
 Collecte de sapins |
 Collecte de surplus de carton |
 Collecte d'encombrants |
 Collecte de branches (Inscription obligatoire. Voir p.6)

CALENDRIER DES COLLECTES – SECTEURS EST ET OUEST (Maple Grove et Melocheville)

IMPORTANT : La collecte des matières organiques se fera les jeudis dès janvier 2023.

JANVIER 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2023						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2023						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Collecte des ordures |
 Collecte des matières organiques |
 Collecte du recyclage |
 Collecte des plastiques agricoles
 Collecte de sapins |
 Collecte de surplus de carton |
 Collecte d'encombrants |
 Collecte de branches (Inscription obligatoire. Voir p.6)





HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES



Hôtel de ville

**Bureaux administratifs
et SAAQ**

**24 décembre 2022 au
4 janvier 2023 : FERMÉS**



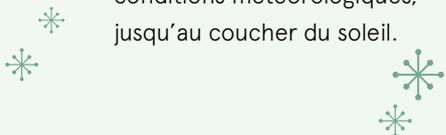
Bibliothèque

**24 décembre 2022
au 2 janvier 2023 : FERMÉE**

**Retour à l'horaire normal
dès le 3 janvier 2023**

Bois Robert

Ouvert tous les jours, selon les
conditions météorologiques,
jusqu'au coucher du soleil.



Écocentre Beauharnois

**24 décembre 2022 au
4 janvier 2023 : FERMÉ**

**Retour à l'horaire normal
dès le 5 janvier 2023**



PRÉVENTION CONSEILS POUR L'HIVER



LA TROUSSE 72 H

Êtes-vous préparés en cas de situation d'urgence ?

Chaque citoyen doit être en mesure de subvenir durant 72 heures à ses besoins en attendant les premiers secours. Soyez prêts ! Préparez une trousse 72 h comportant de l'eau, de la nourriture non périssable, des allumettes imperméables, des couvertures chaudes et plusieurs autres items essentiels en cas d'urgence.

Visionnez la vidéo explicative présentée par le site de la sécurité civile du gouvernement canadien au bit.ly/trousses-urgence ou la brochure du gouvernement du Québec pour en savoir plus : bit.ly/prevention-sinistres



ENTREPOSAGE DU BBQ

- Fermez complètement le robinet de contrôle du propane et mettez le bouchon ;
- Débranchez la bonbonne de propane de l'appareil ;
- Rangez la bonbonne dans un endroit aéré, loin des flammes ou de source de chaleur. Assurez-vous de la maintenir debout. Ne jamais entreposer la bonbonne à l'intérieur de la maison, du garage ou du cabanon.

LE SAPIN NATUREL

- Arrosez votre sapin naturel tous les jours ;
- Installez le sapin loin des sources de chaleur (plinthes, chauffeuse, foyer, etc.) ;
- Évitez d'encombrer les passages menant à l'extérieur ainsi que la sortie.

Saviez-vous que les ampoules dans un sapin trop sec peuvent causer un incendie ?

SAM  **URGENCE
AVIS D'ÉBULLITION
ÉVACUATION**



INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE (SAM)

Inscrivez-vous au SAM, le Système automatisé de messagerie, pour recevoir des alertes par message texte ou par courriel afin d'être informé en temps réel.

 [ville.beauharnois.qc.ca/
systeme-automatise-de-messagerie-sam](https://ville.beauharnois.qc.ca/systeme-automatise-de-messagerie-sam)

Hiver 2022-2023

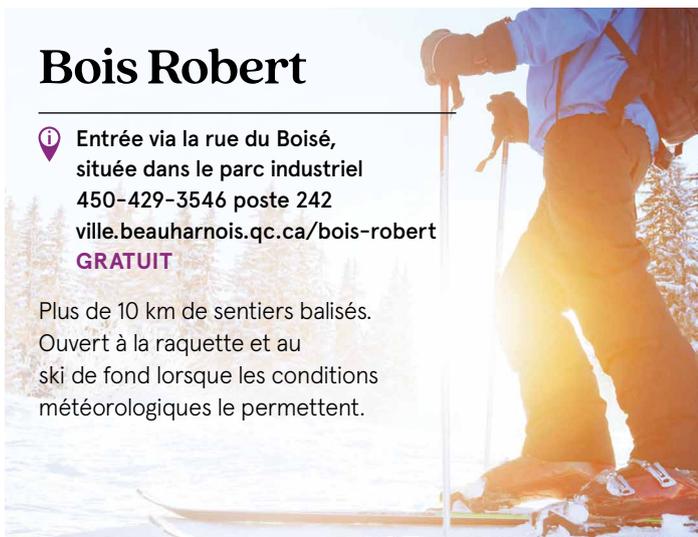


LOISIRS

Bois Robert

 Entrée via la rue du Boisé,
située dans le parc industriel
450-429-3546 poste 242
ville.beauharnois.qc.ca/bois-robert
GRATUIT

Plus de 10 km de sentiers balisés.
Ouvert à la raquette et au
ski de fond lorsque les conditions
météorologiques le permettent.



BASKETBALL ET BADMINTON LIBRE

 Tous les dimanches, à partir du 27 novembre :
Basketball : 10 h 30 à 12 h 30 | **Badminton** : 13 h à 16 h
À l'exception des 11 et 25 décembre 2022, 1^{er} janvier 2023,
12 février 2023 et 19 février 2023.
École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
simards1@cssvt.gouv.qc.ca
Coût : 5 \$ par personne
GRATUIT pour les élèves de l'ESPB

Patinoires extérieures

 **Lundi au jeudi : 17 h à 22 h**
Vendredi : 17 h à 22 h 30
Samedi, dimanche et congés scolaires : 12 h 30 à 22 h 30
Fermées les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier
GRATUIT

Cet hiver, profitez de nos trois patinoires extérieures
pour vous amuser en plein air.

- Secteur Est : Parc de l'école Saint-Eugène
(480, rue de l'Église)
- Secteur Centre : École secondaire des
Patriotes-de-Beauharnois (250, rue Gagnon)
- Secteur Ouest : Parc Euclide-Montpetit
(au bout de la 9^e Avenue)

Visitez le site Internet de la Ville :
ville.beauharnois.qc.ca/info-patinoires pour les dates
d'ouverture et les conditions des patinoires.

Remerciements au Club Optimiste

Félicitations et merci aux membres pour
le succès de l'activité de ciné-parc du
22 octobre et de la danse d'Halloween
pour les enfants !

Club Optimiste



PATIN DISCO

Mercredi 28 décembre
Patinage familial : 18 h à 19 h 30
Patinage pour les adolescents : 19 h 45 à 21 h
Aréna André-Richard
GRATUIT

Patinage disco à l'aréna sous le thème fluo.
 Maquilleurs sur place, musique et jeux de lumière !



Tournoi Pierre Laniel

Du 3 au 15 janvier 2023
M11, M13 et Cadet Div.2
Aréna André-Richard
Pour plus d'information :
fhmb.qc.ca/tournoi/

Venez encourager les
 jeunes hockeyeurs du
 Québec qui participeront
 à la 44^e édition du Tournoi
 Pierre Laniel.



Plaisirs d'hiver

Les informations seront diffusées
dès que les conditions hivernales
seront adéquates.
Suivez la page Facebook et le
site Internet de la Ville !



École de danse hiver 2023

Inscription dès le jeudi 12 janvier
Cours du 11 février au 12 mai

PROFESSEURES :

MB – Mélanie Bélanger
 MBen – Meldane Benoit
 MD – Myriam Ducas
 EE – Émilie Elliott
 LL – Léa Lebel

GRUPE*	HORAIRE	R	N-R
Ballet			
Ballet 3 à 4 ans MD	Samedi : 9 h à 10 h	85 \$	127,50 \$
Ballet 5 à 6 ans MD	Samedi : 10 h à 11 h	85 \$	127,50 \$
Ballet 7 à 8 ans EE	Samedi : 10 h 30 à 11 h 30	85 \$	127,50 \$
Ballet 9 à 13 ans MD	Lundi : 18 h à 19 h 30	100 \$	150 \$
Troupe 14 à 17 ans MD	Lundi : 19 h 30 à 21 h 30	115 \$	172,50 \$
Hip-Hop			
Hip-Hop 3 à 5 ans MBen	Samedi : 10 h à 11 h	85 \$	127,50 \$
Hip-Hop 6 à 8 ans MBen	Samedi : 9 h à 10 h	85 \$	127,50 \$
Hip-Hop 9 à 13 ans MBen	Samedi : 11 h à 12 h 30	100 \$	150 \$
Crew 14 à 17 ans LL	Mercredi : 19 h à 21 h	115 \$	172,50 \$
Classique			
Pré-Pointes 10 ans et + EE	Samedi : 11 h 30 à 13 h	100 \$	150 \$
Pointes 13 ans et + MB	Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30	115 \$	172,50 \$
Spécial			
Adultes 18 ans et + (MB)	Jeudi : 20 h 30 à 21 h 30	85 \$	127,50 \$
Contemporain 12 ans et + (LL)	Mercredi : 17 h 30 à 19 h	100 \$	150 \$
Jazz 9-12 ans (EE)	Samedi : 9 h à 10 h 30	100 \$	150 \$
Multidanse 12 ans et + (LL)	Mardi : 17 h 30 à 18 h 30	85 \$	127,50 \$
Parent-enfant, 5 ans et + (accompagné d'un adulte) (MB)	Mercredi : 17 h 30 à 18 h 30	85 \$	127,50 \$

Les enfants doivent avoir l'âge requis précisé
dans le titre du cours en date du 1^{er} janvier 2023.

CULTURE

Heure du conte

ANIMÉE PAR
LA HALTE FAMILIALE
DE BEAUHARNOIS

 **Samedis 21 janvier et 18 février**
10 h
Coin des petits à la bibliothèque
de Beauharnois
GRATUIT



Club de lecture

RETOUR DU CLUB DE LECTURE
DES ADULTES ANIMÉ PAR SAMUEL BRICAULT

 **L'activité débutera à l'hiver 2023.**
Bibliothèque de Beauharnois
GRATUIT

Vous aimeriez vous mettre à la lecture, mais vous ignorez par où commencer ? À l'inverse, vous dévorez déjà plusieurs livres par année ? Vous souhaitez découvrir la littérature ou partager votre passion ? Discuter de livres, d'histoires, de mots et d'écriture ? Le club de lecture de Beauharnois est là pour vous !

Animée par l'auteur/conférencier Samuel Bricault, cette activité mensuelle vous permettra de découvrir de nouveaux styles littéraires en plus de socialiser avec des personnes autour d'une passion commune.

Plus d'information à venir sur notre site Internet et nos plateformes de réseaux sociaux.



NOUVEAUTÉ

Club de lecture jeunesse

Dès cet hiver, un tout nouveau club de lecture ouvrira ses portes à la bibliothèque de Beauharnois, animé par Samuel Bricault.



BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS

Jeux de société

ANIMÉ PAR
LA BOUTIQUE COURAJEUX

 **Vendredi 3 février**
13 h à 14 h 30
Bibliothèque de Beauharnois
GRATUIT



CONFÉRENCE

Animée par la Halte familiale

 **Jedi 2 février**
18 h 30
Mezzanine – Bibliothèque de Beauharnois
Inscription sur *Voilà !*, dès le 12 décembre
GRATUIT

Présentation des services offerts par la Halte Familiale de Beauharnois.



CHASSE AUX LUTINS

📍 Tout le mois de décembre
 Dates des tirages : 8 décembre, 15 décembre et 22 décembre.
 Bibliothèque de Beuharnois
GRATUIT

Pour participer, les enfants de 12 ans et moins doivent trouver le lutin qui s'est caché dans la bibliothèque et dire aux membres du personnel de la bibliothèque où il se trouve. Il est possible de participer une fois par jour à chaque tirage !

Trois tirages aussi offerts pour les adultes : venez simplement estimer le nombre de livres utilisés pour faire le sapin de Noël en livres !



Vitrines de Noël

📍 Tout le mois de décembre
 Rue Ellice

Ne manquez pas les belles vitrines de Noël peintes par des artistes de la région sur la rue Ellice !

Tous nos remerciements aux artistes Aurée Bourdeau, Marie-Josée Legros, Françoise Cabana et Line Desrochers.



VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)

Mercredi 14 décembre
Centre communautaire, local 316
Réservation obligatoire auprès de Denise Charbonneau
au 514 246-1578 ou France Morel 450 395-0834
au plus tard le vendredi précédant l'événement.

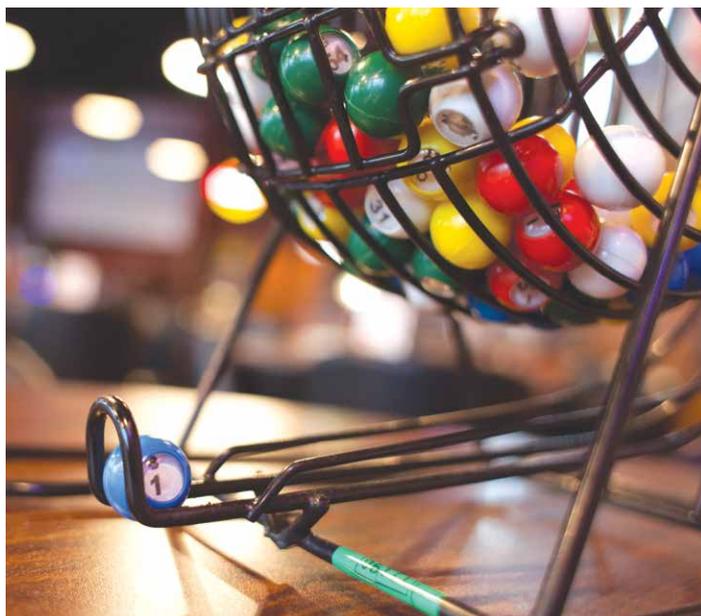
17\$ PAR PERSONNE

Les membres du Club des Aînés de Beauharnois (FADOQ) sont conviés aux repas communautaires.

Avisez-nous dès la réservation si vous souffrez d'allergies. Le repas est suivi d'un BINGO pour ceux qui veulent y participer.

Carte FADOQ obligatoire. Bienvenue à tous les 50 ans et plus!

Les dates à retenir en 2023 :
les mercredis 11 janvier et 8 février.



Le Centre de pétanque du Bel Âge

**LE CENTRE VOUS INVITE
SELON L'HORAIRE SUIVANT :**

MATIN : Mercredi (inscription entre 8 h 15 et 8 h 45)
APRÈS-MIDI : Du dimanche au vendredi
(inscription entre 12 h 45 et 13 h 15)
SOIRÉE : Mardi et vendredi (inscription entre 18 h 15 et 18 h 45)
Pour information : Pierrette Denis, 450 844-4651
petanquebelage.com

D'autres activités sont aussi offertes, comme le crible et le washer.

Creso

Services gratuits : 18 ans et plus
640, rue Ellice (2^e étage)
information@creso-emploi.ca
ou 450 377-4889
creso-emploi.ca



**Centre-conseil en emploi
offrant plusieurs services :**

- Services gratuits pour chercheurs d'emploi de plus de 18 ans ;
- Soutien professionnel pour la recherche d'emploi (rédaction de CV) ;
- Placement assisté ;
- Accueil pour immigrants.



COMPTE DE TAXES 2023

PLATEFORME VOILÀ!

*Inscrivez-vous et faites
le choix de recevoir votre
prochain compte de taxes
directement en ligne*

Voilà! est la plateforme unifiée de communication qui vous permet, entre autres, de payer votre compte de taxes en ligne et de gérer vos préférences financières en lien avec la taxation municipale. Créez votre profil dès maintenant, optez pour l'envoi en ligne dans vos préférences et contribuez ainsi à la diminution des envois postaux!

ville.beauharnois.qc.ca/voila

Concours incitatif

Soyez un de ceux qui se seront créé un profil Voilà! avant le 15 janvier 2023 et courez la chance de gagner un chèque-cadeau de 100 \$ dans un commerce local!

AVIS PUBLIC



L'intégralité des avis publics est disponible sur le site Internet de la Ville : ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-15

Lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, le conseil municipal a adopté le **Règlement 2022 15 abrogeant le Règlement 2022-10 décrétant l'acquisition du lot numéro 4714 897 situé au 40, rue de l'industrie appartenant à Rio Tinto Alcan**. Ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement 2022-10 puisqu'il visait un numéro de lot inexistant et que le Règlement 2021-20 décrétant l'acquisition à titre gracieux du lot numéro 4 714 987 appartenant à Rio Tinto Alcan a été adopté le 23 novembre 2021.

Il est entré en vigueur le 12 octobre 2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-16

Lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, le conseil municipal a adopté le **Règlement 2022-16 décrétant une dépense de 800 000 \$ et un emprunt de 800 000 \$ pour l'acquisition du lot 3 860 964 situé au 490, rue Laurent-Perron**.

Il est entré en vigueur le 15 novembre 2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-17

Lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, le conseil municipal a adopté le **Règlement 2022-17 augmentant le fonds de roulement à 3 000 000 \$**. Ce règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement de la Ville de 2 000 000 \$ à 3 000 000 \$.

Il est entré en vigueur le 12 octobre 2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-18

Lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2022, le conseil municipal a adopté le **Règlement 2022-18 sur le stationnement dans la Ville de Beauharnois**. Ce règlement abroge et remplace le Règlement 2019-12 sur le stationnement dans la Ville. Il a pour objet notamment d'autoriser le stationnement en période hivernale sur les chemins publics sous certaines conditions et d'interdire le stationnement nocturne en période hivernale dans les stationnements municipaux du centre-ville.

Il est entré en vigueur le 9 novembre 2022.

AVIS PUBLIC

L'intégralité des avis publics est disponible sur le site Internet de la Ville : ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics



ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2022-19

Lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2022, le conseil municipal a adopté le **Règlement 2022-19 sur la tarification des services, des biens et des activités de la Ville de Beauharnois**. Ce règlement abroge et remplace le Règlement 2019-04.

Il est entré en vigueur le 9 novembre 2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 701-71

Lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2022, le conseil municipal a adopté le Règlement 701-71 modifiant le **Règlement de zonage 701 afin de revoir les dispositions relatives aux bâtiments comprenant une mixité d'usages**. Ce règlement a pour objet d'augmenter l'offre de logements et leur disposition dans des bâtiments mixtes.

Il est entré en vigueur le 24 novembre 2022.



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jocelyne Rajotte – District des Îles-de-la-Paix

Francis Laberge – District de la Beauce

Mario Charette – District des Moissons

Alain Dubuc – Maire

Dominique Bellemare – District Saint-Louis

Alain Savard – District du Parc industriel

Manon Fortier – District de la Pointe-du-Buisson

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 13 décembre 2022 et
17 janvier 2023, 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur :    

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Coordination des contenus :
Service des communications

Design graphique, rédaction et révision
de textes : duval design communication



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois